

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2016

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ, LE TERRORISME ET LEUR FINANCEMENT - (N° 3473)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL314

présenté par
Mme Capdevielle, rapporteure

ARTICLE 27

À la seconde phrase de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« mesure de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de suppression d'une précision inutile.